Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_276-DE

Délibération n° 2025.276

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 15 décembre 2025 à 20 h

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Quinze Décembre Deux Mil Vingt-Cinq** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice :	58
Présents :	41
Pouvoirs :	6
Votants :	47

Date de la convocation : 9 décembre 2025

Date d'Affichage : 16 décembre 2025

Vote :

Pour :	47
Contre :	0
Abstentions :	0

Étaient présents : Patrick MANCEAU – *Président*
Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – Joseph ERARD – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Cécile PARLOT – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Éric BESSON – Isabelle BIARD – Joseph BOIVENT – Serge BOUDET – Gilbert BOUFFORT – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Maria CARRE – Denis CHOPIN – Hubert COUASNON – Noël DEMAZEL – Christophe DEROYER – Patricia DESANNAUX – Virginie D'ORSANNE – Franck ESNAULT – Christian GALLE – Monique GALODE – Vanessa GAUTIER – Hervé GUILLARD – Christophe HARDY – Karine HUART – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Alice LEBRET – Arnaud LECHEVALIER – Diana LEFEUVRE – Antoine MADEC – Jean-Pierre OGER – Monique POMMEREUL – Annick ROCHELLE – *Conseillers*

Jean-Christian BOURCIER a donné pouvoir à Christophe HARDY
Bernard DELAUNAY a donné pouvoir à Karine HUART
Michelle GARAVAGLIA a donné pouvoir à Cécile PARLOT
Marylène LE BERRIGAUD a donné pouvoir à Anne PERRIN
Patricia RAULT a donné pouvoir à Alice LEBRET
Louis FEUVRIER a donné pouvoir à Éric BESSON

Laurence CHEREL est représentée par Gilbert BOUFFORT, son suppléant.

Étaient excusés :
Bernard DELAUNAY – Louis FEUVRIER – *Vice-présidents délégués*
Jean-Christian BOURCIER – Laurence CHEREL – Isabelle COLLET – Christelle CORNEE – Anthony FRANDEBOEUF – Michelle GARAVAGLIA – Evelyne GAUTIER-LE-BAIL – Elsa LAFAYE – Marylène LE BERRIGAUD – Laurent LEGENDRE – Mathieu MILESI – Jean-Claude NOEL – André PHILIPOT – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Pierre THOMAS – *Conseillers*

Secrétaire de séance : Maria CARRÉ est désignée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_276-DE

Fougères Agglomération **2025.276**

2025.276 - Sports et loisirs - Chênedet - Location salle de cours/ réunion

Réhabilitation et Nouvelle Affectation de la Base de Loisirs de Chênedet

La Base de Loisirs de Chênedet, située sur la commune de Landéan, fait actuellement l'objet d'un vaste projet de réhabilitation et de développement. Ce projet vise à adapter l'utilisation actuelle des infrastructures, en particulier les gîtes initialement prévus pour l'accueil de groupes avec nuitée.

Changement affectation des Gîtes

Dans le cadre de cette réhabilitation, un changement d'affectation des gîtes est envisagé. À l'origine destinés à l'accueil de groupes pour des séjours incluant la nuitée, ces bâtiments sont impactés par les évolutions réglementaires concernant l'accueil de groupes, et plus particulièrement de mineurs. Ces nouvelles exigences réglementaires nécessiteraient des travaux conséquents, sans pour autant garantir un équilibre financier satisfaisant pour la structure.

Modification de la Classification des Bâtiments

Face à ces contraintes, il a été décidé de modifier la classification des bâtiments concernés. Ainsi, ces derniers seront reclassés en Établissements Recevant du Public (ERP) de 5e catégorie de type L, correspondant à des salles de réunion et de cours, avec un effectif maximal de 19 personnes. Les travaux nécessaires à cette nouvelle affectation sont actuellement en cours de réalisation. Une fois ces travaux achevés, une nouvelle déclaration administrative sera effectuée.

Bâtiments et Utilisation des Locaux

Pour l'année en cours, les locaux concernés par cette nouvelle organisation sont ceux désignés sous le nom de « chalet maison neuve bâtiment 4 ». Ces espaces seront mis à la disposition des services de Fougères Agglomération selon les besoins (gratuité). Ils seront également accessibles à la location pour des professionnels, des institutions, des entreprises ou des établissements disposant d'un numéro de SIRET. À noter que les particuliers ne sont pas concernés par cette offre de location.

Proposition de Tarification

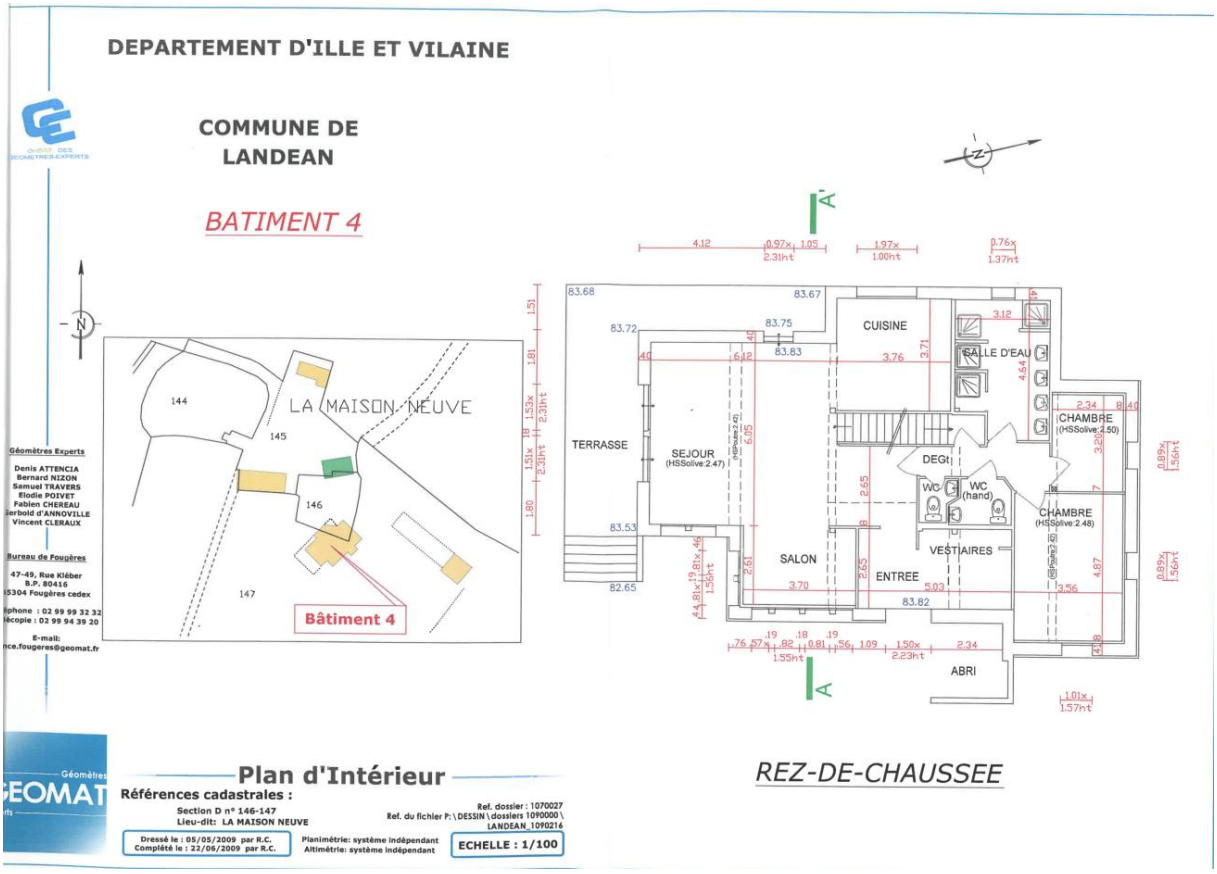
Dans ce contexte, une nouvelle tarification est proposée pour la location de ces locaux :

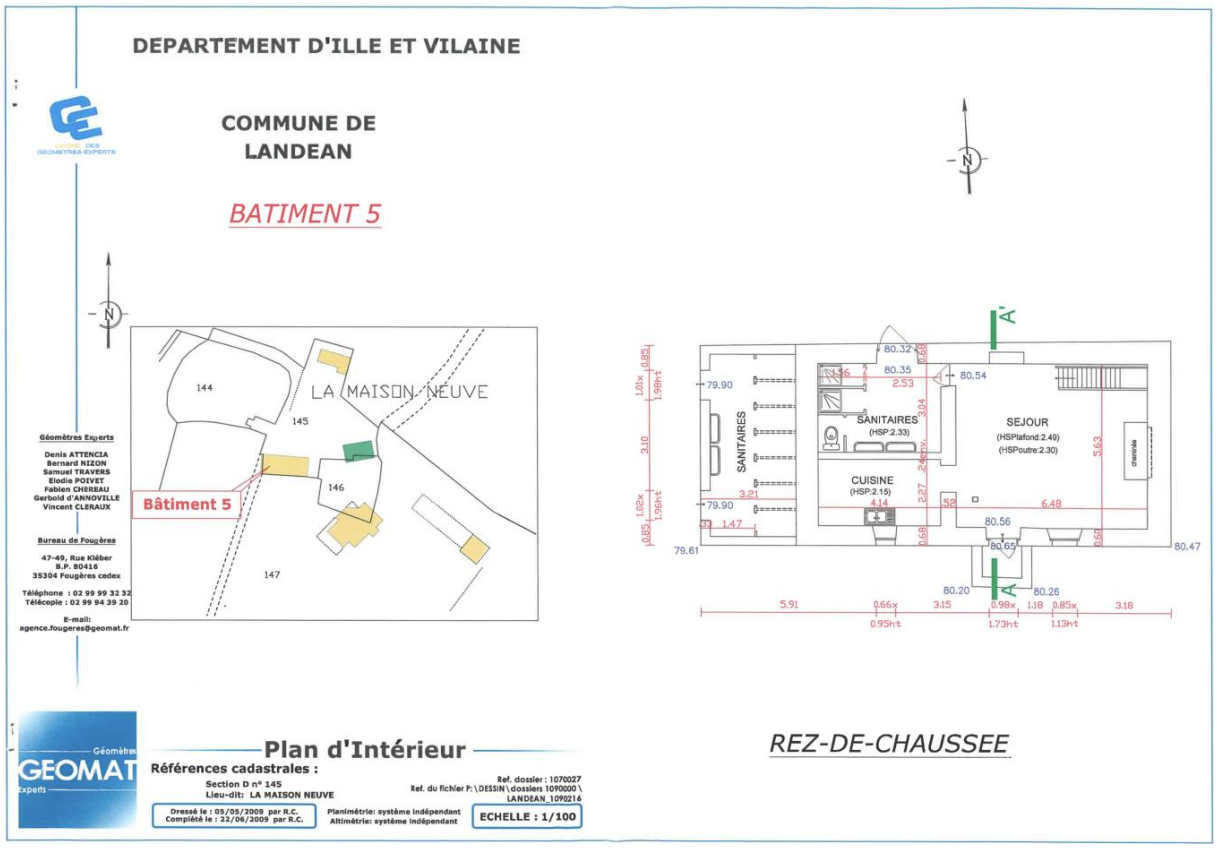
Site	Parcelles et local nommés ci-dessous	Tarif jours (8h00 - 23h00)	Tarif mensuel Tous les jours (8h00-23h00)	Tarif Annuel
Maison neuve	Maison de la forêt	30€	300€	1 200€
	Espace pique-nique	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Sous-sol garage chalet	30€	300€	1 200€
	Sanitaire public	Gratuit	Gratuit	
	Bloc sanitaire camping*	30€	400€	
	Hangar à bateau	20€	200€	1 200€
	Location équipements	30€	300€	
	Chalet Maison Neuve (Bat N°4) * Chalet en Pierre (Bat N°5)	110€ hors Territoire 100€ Territoire		

*Tarifs structure hors territoire communautaire
Le détail de la grille tarifaires est joint en annexe

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_276-DE

Fougères Agglomération **2025.276**





Vu l'avis de la commission des Équipements communautaires non-culturels en date du 12/11/2025,

Vu l'avis du Bureau Communautaire en date du 01/12/2025,

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_276-DE

Fougères Agglomération **2025.276**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de cette proposition,
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention de location ainsi que tous les documents afférents.

Fait et délibéré en séance le 15/12/2025
Pour expédition conforme,
Le Président,
Patrick MANCEAU